

# LES CERTIFICATIONS NUMÉRIQUES

**LES RADIOS** 



# LE TIERS CERTIFICATEUR HISTORIQUE DES MÉDIAS

### LABELLISER, CONTRÔLER, CERTIFIER, PUBLIER

L'ACPM, née de la fusion entre l'OJD (créé en 1923) et d'AudiPresse, est la seule organisation capable de fournir au marché des **données unifiées et certifiées sur la fréquentation exhaustive des contenus médias** (sites, applications, radios, podcasts et affichage digital)

L'ACPM définit en concertation avec le marché les règles de contrôle et harmonise les indicateurs de dénombrement de chaque média.

Toute certification se base sur **la labellisation préalable d'outils de mesure ou de diffusion** respectant un cahier des charges exigeant.

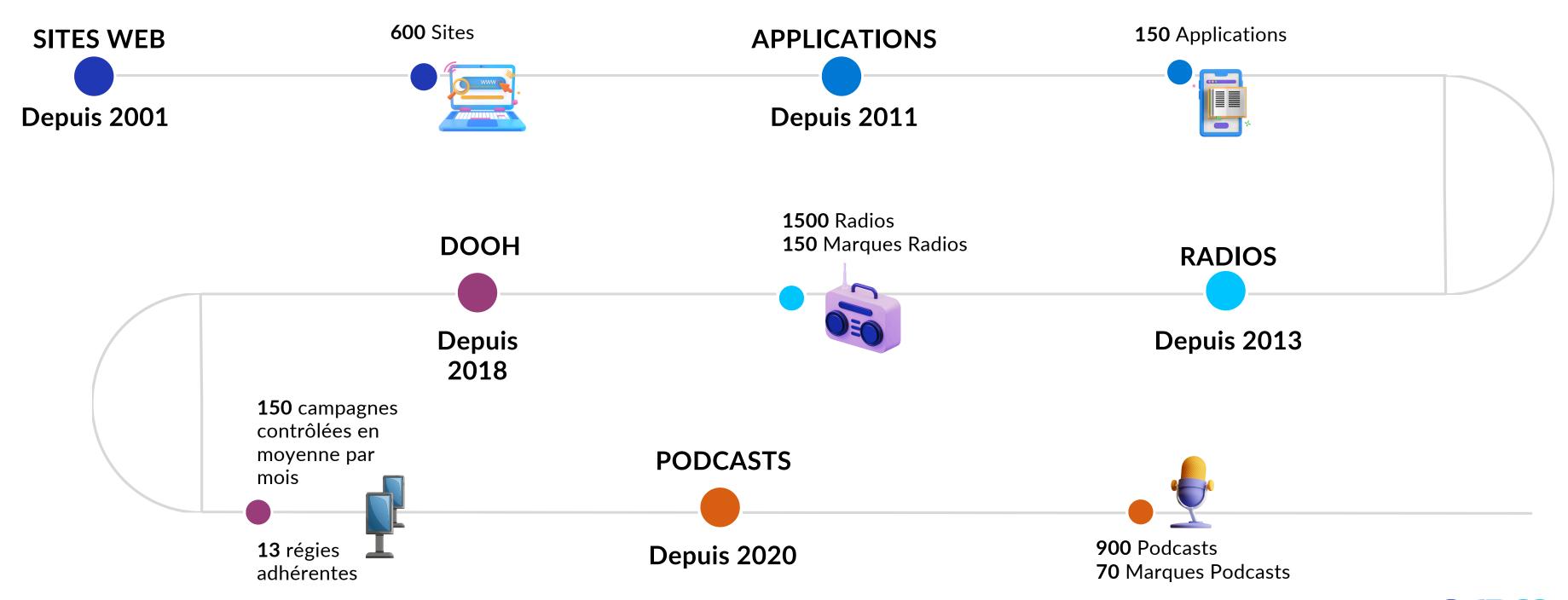
# FAIRE CERTIFIER LES CHIFFRES DE VOS RADIOS PAR L'ACPM VOUS PERMET DE :

- Valoriser votre radio sur le plan éditorial et publicitaire
- Participer à la professionnalisation du marché, en répondant aux attentes des annonceurs et des agences médias
- Vous comparer sans ambiguïté aux autres acteurs du marché
- Gagner en visibilité et en reconnaissance





# LES CERTIFICATIONS NUMÉRIQUES





# ACPM N'EST PAS MESUREUR MAIS CERTIFICATEUR

L'ACPM est le seul certificateur à être basé sur les règles internationales (IAB, IFABC, ...) permettant ainsi de proposer aux éditeurs une mesure comparable et fiable des contenus numériques.





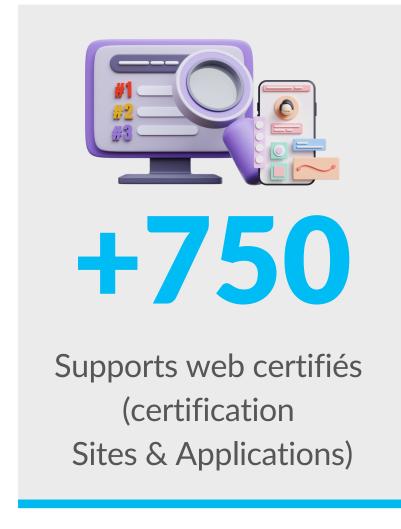
# LE PRINCIPE DES LABELLISATIONS DES OUTILS DE MESURE

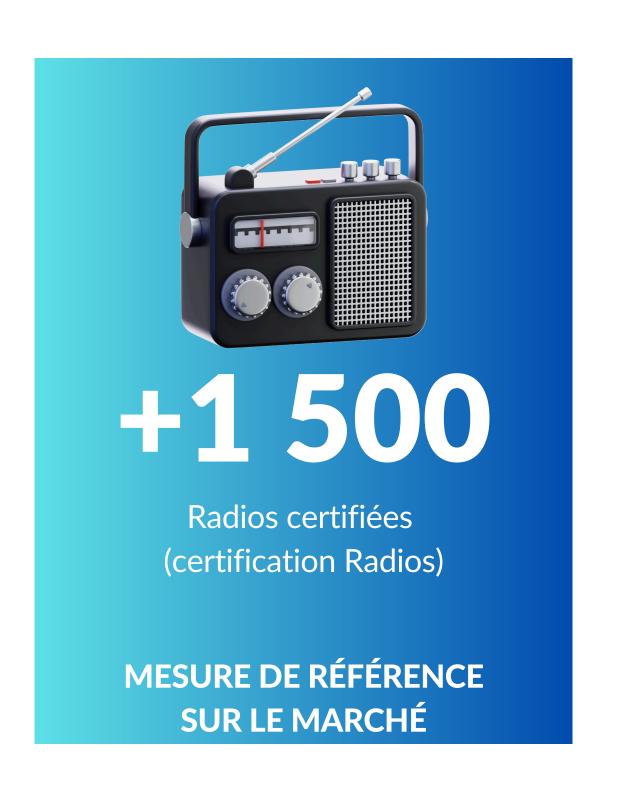
Tout éditeur souhaitant certifier les chiffres de ses contenus médias doit au préalable être mesuré ou être diffusé via un outil labellisé par l'ACPM.

L'ACPM labellise les outils de mesure et de diffusion, afin que les mesures et les contrôles s'effectuent dans le respect des normes internationales.

Les outils de mesure labellisés respectent ainsi l'ensemble des critères exigés par les cahiers des charges de l'ACPM.

# QUELQUES CHIFFRES









### LA CERTIFICATION RADIO





Depuis 2013, l'ACPM contrôle la diffusion numérique des Radios et Web radios afin de fournir au marché des chiffres certifiés de l'écoute des flux audio en live.

L'ACPM certifie, pour chaque radio et marque de radio adhérente, les **Ecoutes Actives et la Durée de ces Ecoutes**.

Les chiffres sont publiés mensuellement.

Chaque mois, **plus de 1 500 radios** diffusant des flux audio en live, écoutés en numérique quel que soit le support de consommation (ordinateur, smartphone, enceinte connectée, etc.), figurent dans les classements.

Rang	Radios		Ecoutes actives France	Durée d'écoute moyenne France
1	France Inter	intër	35 252 023	34m 43s
2	RMC	RMC	23 946 909	34m 56s
3	Franceinfo		19 988 811	31m 12s
4	RTL	RTL	17 019 009	53m 32s
5	Europe 1	E1	12 264 031	30m 55s
6	NRJ	μei	10 228 713	48m 40s
7	Nostalgie	NOSTALGIE	8 789 744	58m 12s
8	France Culture	culture	6 475 687	30m 53s
9	FIP	fip	6 266 639	1h 04m 40s
10	Chérie FM	Chicaio	5 248 952	1h 05m 17s
11	Skyrock	SXYROCX	4 816 181	31m 25s
12	RFM	RFM	4 720 352	1h 09m 59s
13	Radio Classique	STREET	3 673 694	41m 35s
14	RTL2	RTL2	3 268 817	1h 17m 32s
15	FUN RADIO	FUN	2 850 610	51m 31s
			Source : ACPM - CERTIFICATION RADIO - JANVIER 2024	





#### 3 classements sont établis:

- Classement Radio
- Classement Marque
- Classement Groupe (au minimum 2 marques)

Une distinction est effectuée sur les écoutes France et écoutes Monde.

Ces classements ont été établies en concertation avec l'ensemble des acteurs du marché.





## INDICATEURS ET RÈGLES DE MESURE

Les conventions sont définies avec le Marché lors de Commissions, dans le respect des normes internationales.

- ÉCOUTES ACTIVES : Nombre d'Écoutes totales d'une Radio sur Internet, ouvertes depuis 30 secondes ou plus, tous lieux de connexion, quel que soit le terminal utilisé. Cet indicateur est disponible sur la France et sur le Monde.
- DURÉE D'ÉCOUTE TOTALE : nombre d'heures totales d'écoute, dans le cadre d'Écoutes actives, tous lieux de connexion et quel que soit le terminal utilisé.
- DURÉE D'ÉCOUTE MOYENNE : durée moyenne d'Écoute d'une Radio par session d'Écoute Active (= durée d'écoute totale / total des écoutes actives)

#### PÉRIMÈTRE & RÈGLES DE MESURE :

- Mesure éditoriale qui exclut la publicité de type pré-roll.
- Le flux audio doit être diffusé de façon à ce que l'utilisateur puisse y mettre fin par une action accessible et facilement identifiable depuis l'écran principal de son terminal. (Fonction Stop) Cette action devra impérativement clôturer la diffusion du flux streamé (et non en pause ou en Mute).





# INTÉGRER LES CLASSEMENTS

Tout éditeur de Radios peut faire certifier ses chiffres et participer aux classements de l'ACPM.

# O1 CHOIX DE L'OUTIL DE DIFFUSION

• Être mesuré par un outil labellisé ACPM : Infomaniak, Creacast, Radio King, RCS, Adswizz, Hexaglobe.

#### **03** LE CONTRÔLE

• L'ACPM contrôle notamment ce qui est déclaré par le mesureur et ce qui est calculé via les logs par l'ACPM.

#### 02 LA DÉCLARATION

• L'Éditeur a l'obligation de déclarer sur l'honneur dans le document prévu à cet effet (DSH) l'ensemble des Radios liées au périmètre soumis à la certification.

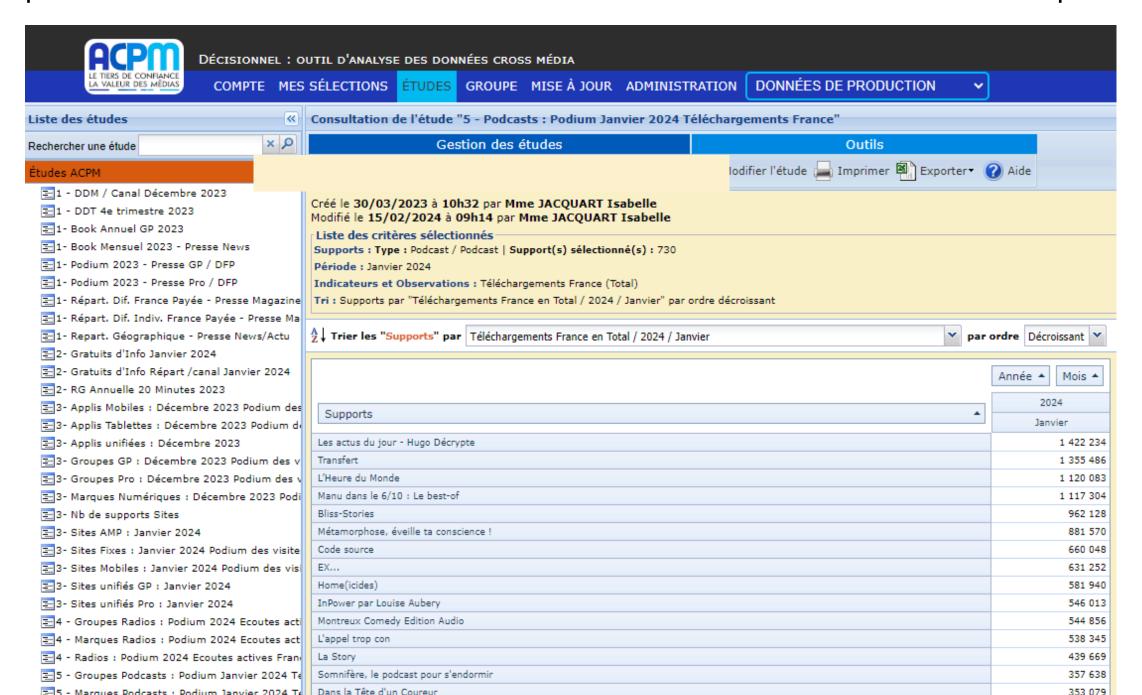
# 04 LA PUBLICATION MENSUELLE

- Certification des chiffres et publications dans les classements ACPM
- Gain de visibilité par la création de tops et de relais sur les réseaux sociaux, les supports médias.



### BASE DE DONNÉES: "LE DÉCISIONNEL"

Accès à une base de données « le décisionnel » - Option payante de 1 057€ H.T. par an permettant aux éditeurs de retrouver leurs chiffres et ceux de leurs concurrents pour faire des études.





### LES TARIFS 2025 - RADIOS

# COTISATIONS ANNUELLES EN FONCTION DU VOLUME CONTRÔLÉ PAR RADIO - 1 million d'Écoutes Actives Monde par mois 1 à 2 millions d'Écoutes Actives Monde par mois 2 à 4 millions d'Écoutes Actives Monde par mois 1 820 € HT par an 4 à 10 millions d'Écoutes Actives Monde par mois 3 040 € HT par an Plus de 10 millions d'Écoutes Actives Monde par mois 5 500 € HT par an



#### **AUTRES INFORMATIONS**

Les tarifs ci-contre, concernent les Radios.

Pour les éditeurs disposant, par exemple, de plus de 40 Radios contrôlées, une cotisation forfaitaire maximale de 23 870 € HT par an, leur sera appliquée.

Lorsque les contrôles sont effectués directement sur les serveurs de diffusion de l'éditeur de Radios, la cotisation est majorée de 50%.



## PLATEFORMES DE DIFFUSION LABELLISÉES



Janny Berberian:

janny.beberian@adswizz.com



**Eric Laeuffer:** 

eric.laeuffer@creacast.com



Jérôme Calentier :

jcalentier@hexaglobe.com



Marc Oehler:

marc.oehler@infomaniak.com



**Charles de Potter:** 

charles@radioking.com



**Lionel Guiffant:** 

<u>lguiffant@rcseurope.com</u>



**Jean-Christian Villey:** 

jeanchristian@saooti.com



**Olivier Ou Ramdane:** 

oor@audiomeans.fr



### ILS ONT FAIT LE CHOIX DE LA TRANSPARENCE















fip





















# LE TIERS DE CONFIANCE LA VALEUR DES MÉDIAS

9 89 Rue de Monceau, 75008 Paris



